



Projet de loi de Finance 2011

L'austérité en action !

Page 4

Les Nouvelles de Loire Atlantique *nla*

Bimensuel édité par la fédération de Loire Atlantique du Parti Communiste Français

Numéro 879

18 novembre 2010

prix: 0,70 €

Avis de Décès :



Mort des Services publics

■ Réforme territoriale

Une réforme à haut risque

P 2

■ Communes de gauche dans l'estuaire

Retour sur les premières conquêtes de la gauche dans le département

P 3

■ Ecole en danger

Enseignants, parents d'élèves, tous mobilisés

P 5

■ L'Etat démantelé

Quand les missions de service public réservées à l'Etat sont livrées aux marchés

P 6

■ Service public postal



L'amère constat des élus briérons

P 7

Les Nouvelles de Loire Atlantique *nla*

Aujourd'hui, Les Nouvelles de Loire-Atlantique, ce sont des milliers d'abonnés ou de lecteurs occasionnels.

Abonnements, diffusion militante:

Participez à la diffusion des Nouvelles de Loire-Atlantique!

Pour tout renseignement: 02 40 35 03 00
ou nlapublicite@orange.fr

L'actualité politique...

EN BREF

Ecoute, écoute...

Alors que 48 % des usagers de Pôle emploi, des chômeurs, estiment insuffisants les services rendus pour les aider à retrouver un travail selon une enquête Ipsos, la réponse du gouvernement ne se fait pas attendre. Il y aura bien selon la direction de l'établissement public **1800 suppressions d'emploi d'ici fin 2011**. Cela s'appelle être à l'écoute des citoyens...

Toujours du côté oreille

« **Mon devoir de chef de l'état est d'entendre ce qui est dit par les uns et les autres** » a déclaré le président de la République. En cette période agitée, nous voilà rassurés ! La surdité du petit prince de l'Elysée n'est donc que partielle. **Il a des difficultés de l'oreille gauche, la droite fonctionne très bien.**

Portugaises totalement ensablées

« **La fermeté politique sans dialogue social, c'est une faute** ». Au jeu de qui est l'auteur cette magnifique réplique... La réponse n'est pas facile à trouver !... Et pourtant, c'est bien notre premier ministre François Fillon qui s'est aventuré à lancer une telle phrase. Avec l'affaire des retraites, cette déclaration équivaut bien à une faute lourde valant licenciement sur le champ.

Petites et grandes oreilles

Difficile d'être journaliste au Monde, de mener une enquête sur l'affaire Bettencourt et de garder son ordinateur personnel et son GPS. C'est ce que doit se dire Gérard Davet, victime d'un cambriolage « ciblé » à son domicile. Une infraction dont les auteurs ne ressemblent nullement à des voleurs de grands chemins mais plutôt à des individus « aux ordres » de... personnes qui ne veulent surtout pas de déballages publics.

Affaire d'état ?

C'est ce que dit le syndicat des journalistes, le SNJ, à propos de « l'espionnage des journalistes » qui serait selon le Canard enchaîné supervisé par Nicolas Sarkozy en personne.

« **Ecoutez, l'Elysée peut dire ce qu'il veut, les sources du « Canard » sont bonnes et on ne se lance pas avec un titre comme cela sans biscuit** » a déclaré le directeur de l'hebdomadaire. Les menaces élyséennes n'empêcheront pas de rappeler que là comme ailleurs, il n'y a jamais de fumée sans feu...

AFFAIRE BETTENCOURT: CAMBRIOLAGES CHEZ TROIS JOURNALISTES

POURRAZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS?



Point de vue

par Jérôme TURMEAU

Sarkozy, en danger, s'est empressé de promulguer la loi réformant les retraites quelques heures à peine après que le conseil constitutionnel l'ait validé. Il s'imaginait, sans doute, que la promulgation de la loi allait enterrer la colère des français. « **Promulguer n'est pas gagner** » déclarait le député communiste Roland Muzeau ! Oui, promulguer n'est pas gagner, et **l'UMP et son président ont définitivement perdu !** Et ce n'est pas seulement la confiance des français, matérialisée par leur cote de popularité, qu'ils ont perdu. C'est bien plus l'idée qu'ils défendent, celle d'une inexorabilité et d'une naturalité du système capitaliste qui désormais ne va plus de soit.

« La conscience grandit que ce système ne satisfait les intérêts que d'un petit nombre de possédants »

Après la crise du système capitaliste, les scandales judiciaires dans lesquels s'est enlucé l'UMP, **la conscience grandit que ce système ne satisfait les intérêts que d'un petit nombre de possédants**, un système fait par et pour les forces de l'argent. Preuve en est, la réforme des retraites puis la loi de finance 2011 ont été taillées pour les marchés financiers. Il s'agit là, **d'outils de régression**

sociale qui, s'ils satisfont les agences de notation visent à anéantir ce qu'il reste de notre Etat social.

C'est contre cela que les manifestants ont défilé dans les rues, c'est pour cela qu'ils étaient soutenus par un tiers de la population et non pour plébisciter untel ou unetelle dans la course à Matignon.

Cette exaspération sociale qui s'exprime depuis quelques mois déjà (et pas seulement en France) doit **faire monter le curseur des exigences**. Il ne doit plus s'agir, seulement, de résister aux attaques du libéralisme mais de dessiner les contours d'une nouvelle société.

La gauche, comme le déclarait Pierre Laurent le 8 novembre dernier à Jappy, **doit travailler autour de ce qui la rassemble dans l'action**. L'enjeu est bien de formuler un projet collectif que nous devons mettre en débat et co-élaborer avec les citoyens. C'était d'ailleurs tout le sens de l'appel lancé par le PCF le 22 octobre dernier.



Réforme territoriale à haut risque

La commission mixte paritaire (7 sénateurs, 7 députés) qui s'est réunie le 3 novembre sur le projet de loi de réforme des collectivités territoriales, a adopté un texte commun aux deux chambres. La version retenue est finalement proche de celle de l'Assemblée nationale : les conseillers territoriaux – qui se substitueront aux conseillers régionaux et aux conseillers généraux en diminuant pratiquement leur nombre par deux – seront élus en 2014 pour six ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Concernant la question des financements croisés qui permettaient à une commune de bénéficier d'un cumul des subventions du département et de la région sur un même projet, ceux-ci ne seront plus possibles après 2015 sauf dans les domaines de la culture,

du sport et du tourisme. Sauf surprise le texte aura été voté amendé au Sénat le 9 novembre et à l'Assemblée nationale le 16.

Les élus communistes n'ont pas tardé pour faire entendre leur désaccord de fond : « **la réforme territoriale porte atteinte à la démocratie locale. Elle attaque frontalement la décentralisation démocratique. Cette réforme porte en elle la privatisation progressive des services publics locaux** ». Les élus communistes en appellent à tous pour entendre la colère des édiles. D'ores et déjà l'Association des Régions de France (ARF) qualifie cette réforme **d'inutile et dangereuse : « en fait de simplification, la question centrale de la répartition des compétences n'est pas traitée**



(...). **Les inégalités de représentation vont se creuser** », estime l'ARF. « En fait d'économie, la réforme va coûter très cher aux Régions, tant en investissement qu'en coûts de fonctionnement. L'efficacité des politiques publiques et l'approfondissement de la démocratie ne sont donc en rien au rendez-vous. Car **l'unique objectif de ce texte est clairement la mise en place du conseiller territorial**, c'est-à-dire un grand bon en arrière,

avec le retour aux établissements publics régionaux d'avant 1985. » Même opposition de l'Assemblée des Départements de France qui voit à juste raison dans la suppression de la clause générale de compétence un grave danger pour les maires qui agissent dans un contexte financier et budgétaire très tendu. « Il reviendra aux Françaises et aux français de trancher cette question lors des élections nationales de 2012 », estime l'ADF.

De vous à moi...

Je ne sais pas si on nous prend pour des imbéciles, mais en tout cas, ça en a tout l'air. Voilà les faits: **L'EDF nous annonce de nouvelles hausses des tarifs de l'électricité pour les ménages**. Une hausse qui intervient après la dernière que nous n'avons pas encore eu le temps de digérer et avant la prochaine déjà programmée en haut lieu. Serait-ce le prix des matières premières, du pétrole, du dollar ou je ne sais de quoi encore qui seraient la cause de cette inflation ?... Non, nous indique-t-on. **Il s'agit tout sim-**

plement d'assurer les finances de l'entreprise nationale qui doit payer l'électricité à des prix plus élevés aux producteurs privés (pensez aux éoliennes et aux panneaux voltaïques). C'est en un mot faire payer cash aux français la politique de privatisation rampante de EDF. C'est ainsi que non seulement le gouvernement sacrifie l'entreprise nationale à l'autel des marchés financiers par le biais des « énergies propres », mais, de plus, elle s'endette en payant à des prix bien au dessus du coût, l'électri-

cité qu'elle produit, l'énergie issue des nouveaux dieux du vent et du soleil. Elle est belle cette politique libérale. Une nouvelle fois ce seront les petits qui paieront les errances d'un pouvoir qui n'a d'yeux que pour les profits en façonnant au passage les reculs de société et les acquis nationaux. Tiens, au fait quel calme chez les amis de Cohn Bendit, pas le moindre souffle d'air même pas de quoi faire vibrer la pale d'une éolienne.

Y.C.

...en Loire Atlantique.

VITE LU
VITE DIT

Huma Café

Face au cynisme néolibéral qui récuse toute idée de progression historique des droits humains ;

- face à l'idéologie dominante qui réduit la morale à la gestion des intérêts ;

- face à l'invocation des droits de l'homme pour mieux oublier ceux des citoyens ;

- face à la profonde défiance envers la politique ;

il faut engager la contre-offensive au fond.

Après l'Huma-Café® du 15 Octobre avec Annie Collovald, pour tenter de comprendre comment faire renouer le peuple avec la politique ; c'est au tour d'Yvon QUINIOU, philosophe, de nous amener à réfléchir sur les normes universelles et obligatoires qui commandent nos relations aux autres et que la politique devrait mettre en œuvre.

«MORALE et POLITIQUE»

Devons-nous et pouvons-nous changer le monde ?

**VENDREDI 26
NOVEMBRE 2010
18h au Salon de
Musique
du LIEU UNIQUE**

Sénatoriales

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu en septembre 2011 et cinq nouveaux sénateurs seront élus. A droite, ça se bouscule pour les candidatures dans la mesure où, pour l'instant, seul André Trillard repartirait. La droite qui dispose de trois sièges a perdu des forces depuis les dernières sénatoriales et pourrait bien perdre un siège.

Roms

Bien que le gouvernement dans un relatif silence continue la chasse et les expulsions de roms, des initiatives d'insertion sont couronnées de succès dans le département, c'est le cas à Indre, Ste Luce/Loire ou encore aux Sorinières.

Communes de Gauche dans l'estuaire

Indre, La Montagne, Couëron, Montoir-de-Bretagne, Trignac, Rezé, Saint-Nazaire: ces sept communes sont celles qui donnèrent – avec quelques autres – le plus de voix à la gauche au second tour des présidentielles de 2007. **Elles sont aussi les plus anciennes municipalités de gauche du département !** Si l'on ajoute Chantenay, ancienne commune de gauche rattachée à Nantes en 1908, on peut résumer en disant **que ce sont les villes ouvrières, populaires qui donnèrent à la gauche, et singulièrement au Parti Socialiste, puis plus tard au Parti Communiste, ses premières conquêtes électorales municipales.** Des conquêtes tardives par rapport à d'autres régions de France, voire par rapport à la Bretagne puisqu'il faut attendre 1919 pour avoir une première municipalité socialiste dans le département, à Trignac, et 1945 pour la première municipalité à direction communiste, à La Montagne. Aujourd'hui encore, les études de l'AURAN et de l'ADDRN* le démontrent, **ces villes restent, malgré d'évidents bouleversements sociologiques des villes populaires** habitées majori-

tairement par des ouvriers et des employés et dont le revenu moyen des ménages est souvent au dessous de la moyenne de l'aire urbaine considérée.

Le colloque qui s'est tenu le 6 novembre à Rezé sur le thème « communes de gauche dans l'estuaire : les premières conquêtes » à l'initiative de la revue « Place publique » eut ce mérite d'un retour sur l'histoire interrogeant les pratiques municipales mises en œuvre qui firent et font encore la particularité des communes du bassin industriel-portuaire de ce que l'on appelait la Basse Loire. Un colloque qui mit en exergue les débats qui depuis plus d'un siècle traversent la gauche : y a-t-il un socialisme municipal et si oui de quoi est-il né, quelles en furent les attractions comme les dérives, ce socialisme ne s'est-il pas développé par incapacité de la gauche à conquérir durablement le pouvoir d'Etat en France ? Ce questionnement résonne fortement dans un département longtemps dominé par la droite – jusqu'à donner 4 députés royalistes sur 9 lors de la victoire du Front Populaire en 1936 ! – Si la



défense de l'école publique, les crèches, les cantines, le logement ouvrier, la gestion en régie des grands services publics urbains, l'aide sociale portent la marque des politiques municipales de gauche dans l'entre-deux-guerres, le pragmatisme pour ne pas dire les comportements purement gestionnaires ne l'ont-ils pas parfois emporté progressivement après la Libération et – si l'on excepte la période des années 1970 – depuis les années 1980 ? Le réformisme municipal peut se disqualifier en perdant la perspective d'une transformation sociale radicale : ce débat des années 1920 et 1930 est, à bien des égards, un débat d'actualité

pour la gauche aujourd'hui.

Même si peut-être un peu trop « universitaire » à en croire les échos recueillis à son issue, ce colloque aura eut le mérite d'ouvrir un espace de réflexion riche pour la compréhension du passé et sans nul doute aussi du présent.

Yann VINCE

* Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise et Agence de Développement Durable de la Région Nazairienne

Pour en savoir plus : lire « Place Publique », la revue urbaine Nantes/Saint-Nazaire n° 24 (décembre)

On ne bâtit toujours pas en retraite !

N'en déplaise au locataire de l'Elysée et aux idéologues de droite le mouvement contre la réforme des retraites continue de mobiliser et ce, avec le soutien du tiers des français.

« Une colère intacte » titrait l'humanité au lendemain de la mobilisation du 6 novembre dernier qui a rassemblé **1,2 million de personnes en France.** Une mobilisation qui reflète l'enracinement du mouvement dans la société française et une prochaine journée d'action d'ores et déjà programmée pour le 23 novembre prochain.

Le 6 novembre, avant le défilé la fédération de Loire-Atlantique du PCF était invitée à un repas par les cheminots CGT de Nantes. A cette occasion, Pédro Maïa a tenu à faire montre du soutien de la fédération envers Jérôme, cheminot, qui a été injustement incarcéré après la manifestation du 23 septembre à St-Nazaire. Une justice plus qu'expéditive qui l'a condamné pour « violence sur personne dépositaire de l'autorité publique » à deux mois de prison ferme. Outre la sanction plus que dispo-



portionnée il faut souligner que la justice ne dispose d'aucune preuve concrète pour étayer l'accusation. Victime de la répression du Mouvement social le cheminot qui se pourvoit en cassation a d'ailleurs été remis en liberté suite au délibéré en appel.

Pédro Maïa a également fait part du soutien du PCF à « la mobilisation et aux organisations syndicales qui se battent contre une réforme injuste qui porte atteinte au progrès social, aux acquis conquis par des générations de travailleurs notamment cheminots ».

Il a également remis à la CGT des cheminots nantais une partie de la collecte de fond réalisée par les militants communistes. Une collecte que les cheminots pourront utiliser à leur convenance, dans l'aide financière aux grévistes comme à Jérôme.

La Fédération de Loire-Atlantique du PCF recevra l'ambassade de Cuba

Le 26 octobre dernier l'ONU exhortait une nouvelle fois le gouvernement américain à lever l'embargo économique, commercial et financier appliqué contre Cuba depuis plus de 50 ans. Par 187 voix pour et 2 contre – les Etats-Unis et Israël – l'embargo américain a une nouvelle fois été condamné. Depuis 1992, une majorité toujours plus large de pays approuve cette résolution (par 59 voix en 1992, 179 en 2004, 183 en 2006, 187 en 2009). Malheureusement, si l'embargo a des conséquences bien réelles sur Cuba et sur son peuple, les résolutions de l'ONU n'ont quant à elles, aucun effet contraignant.

Depuis la mise en place de l'embargo jusqu'en décembre 2009, le montant du préjudice économique s'élève à plus de 100 milliards de dollars pour le peuple cubain. Le président Obama a désormais les cartes en mains et l'injonction des pays membres de l'ONU pour agir.

Quelques jours avant cette décision de l'ONU le parlement européen se distin-

guait en remettant le prix Sakharov pour la liberté de penser au dissident cubain Guillermo Fariñas qui avait été proposé par le Parti populaire européen -groupe le plus important au sein du Parlement- et par les conservateurs britanniques. Un « choix politique » contesté par Marie-Christine Vergiat du groupe GUE et militante des droits de l'homme.

Autant de questions qui pourront être abordées le 9 décembre prochain puisqu'une **délégation de l'ambassade de Cuba sera reçue par la fédération de Loire-Atlantique du PCF.**



Le dossier.

Finances publiques pour 2011

Un budget qui épargne les riches !

■ L'année à venir s'annonce comme celle du régime sec pour nombre d'entre nous !

Austérité et rigueur

Ils sont les deux mots qui qualifient au mieux le budget 2011 de l'Etat. Abolition de certaines niches fiscales et sociales, non remplacement des fonctionnaires, mesures sur la santé, suspension des dotations aux collectivités locales... autant de mesures considérées comme obligatoires par ce gouvernement, mais que nombre d'entre nous qualifient de profondément injustes. Principalement parce qu'elles atteignent majoritairement ceux qui en ont le plus besoin.

L'objectif de l'Etat est intangible : réduire le déficit à 6% en 2011, ce qui nécessite de réduire les dépenses de près de 40 milliards d'euros, « un effort jamais réalisé

depuis 50 ans ». Puis sous la pression de Bruxelles, l'Etat entendrait ensuite ramener son déficit en 2013 à 3% du PIB, plafond fixé par les traités européens.

Programmée sur une longue durée.

La commission Attali vient de commettre 25 propositions en forme d'électrochocs pour atteindre cet objectif. Parmi elles, citons : le gel des salaires des fonctionnaires et de certaines prestations sociales, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite élargi aux collectivités locales et à la Sécurité Sociale, la mise sous conditions de res-

sources des allocations familiales, la participation financière des malades en affection de longue durée...

L'endettement public est une réalité mais il reste inférieur à celui de nos voisins belges, anglais ou italiens. Il est comparable à celui de l'Allemagne. De plus, **notre pays ne souffre pas d'une inflation des dépenses publiques mais d'une inflation de dépenses fiscales et de dérogations.** Les dégrèvements et autres allègements sont devenus l'essentiel des politiques publiques. Selon la Cour des comptes, les dépenses fiscales en faveur des entreprises et autres dérogations représentent le double du produit de l'impôt sur les sociétés, théoriquement fixé à 33,33%.

S'attaquer aux dépenses sociales

est donc dangereux : l'accès aux soins et à la culture en est menacé.

La dépense publique atténuée incontestablement les injustices sociales.

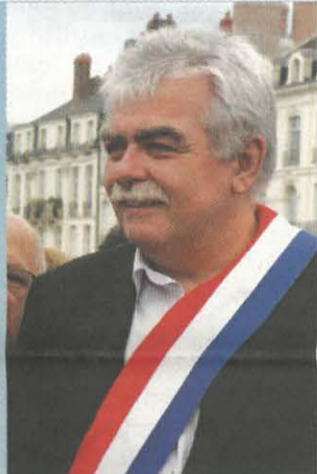
Est-il préférable, par exemple, que notre système privilégie les marchés financiers ou verse des retraites au moins égale à 85% du SMIC ? Ou encore, on diminue la dépense pour l'éducation nationale puis on cloue au pilori notre système éducatif qui serait incapable de former les élèves. Ces détracteurs veulent-ils revenir à la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans seulement, alors qu'une population active bien formée est notre atout pour l'avenir ?

André Chassaigne Député communiste

« Le budget 2011 s'inscrit dans la droite ligne de « l'austérité pour les peuples » définie par les libéraux européens. Concrètement, le pouvoir a décidé d'opérer un coup de rabot budgétaire sans équivalent sous la Vème République, en mettant sur le dos de la crise les difficultés budgétaires. En réalité, ce n'est pas la crise qui précipite le déficit de la France, mais une politique qui refuse par principe toute augmentation de prélèvements sur le capital et les privilégiés. Ce Gouvernement fait encore une fois le choix de faire porter l'essentiel de l'effort sur la baisse des dépenses avec des coupes spectaculaires dans les dépenses de fonctionnement et de personnel. En agissant de façon irresponsable, il prive notre pays des moyens essentiels de conduite des politiques publiques dans des domaines aussi fondamentaux que l'éducation, la politique de l'emploi, la recherche, les transports, l'écologie... Comme toutes les

contre-réformes de ce Gouvernement, le PLF pour 2011, n'a pas d'autre objectif que de répondre à la boulimie des marchés. En clair, **il s'agit de livrer au privé des pans entiers de l'investissement et de la gestion publics.** L'exemple des collectivités locales est particulièrement frappant puisque ce budget entérine un gel des dotations de l'Etat. Les collectivités ne pourront plus assurer nombre de missions par lesquelles elles répondent aux besoins des populations, ainsi qu'une partie importante des services publics locaux. Avec cette droite au pouvoir, nous vivons un véritable recul de civilisation dont il faudra mesurer toutes les conséquences. Depuis longtemps les députés communistes font valoir que la question des ressources est essentielle pour assurer l'équilibre budgétaire et les moyens de financer l'action de l'Etat dans tous les domaines. Quand il s'est agi de prêter 360 milliards d'euros aux banques, sans contrepartie, l'argent était disponible. Il n'y en aurait plus pour financer notre budget et nos services publics ? Ce discours est inte-

nable. Et une chose est sûre : les Français ont compris que dans ce système capitaliste, de l'argent il y en a. On croit sous l'argent en France et dans le monde. 1 300 milliards dans notre pays, contre 110 en 1984 ! Le seul problème c'est qu'une poignée de nantis s'accapare l'essentiel de la richesse collective. Plutôt que de tailler dans les dépenses en faisant mine de s'émouvoir de la crise, il faut changer la règle ! **Mettre la question des besoins au premier plan.** Prendre les ressources où elles sont pour servir l'intérêt général et pour garantir l'avenir de chacune et chacun. »



■ Un budget de l'Etat taillé à la hache.

- Baisse des dépenses : 286 milliards d'euros en 2011 (-5%)
- Baisse des crédits : ministère de l'Ecologie (-4,5%), les relations avec les collectivités (-4,2%), la Ville et le Logement (-2,6%), l'Agriculture (-2,5%) ou encore la solidarité et l'insertion (-1,8%), quant au budget consacré à la politique de l'emploi, il reste quasi stable (+0,5%)

• Dotation aux collectivités : 0% pendant 3 ans.

■ La RGPP aveugle et dogmatique se poursuit.

Ses effets se font sentir à plein avec la baisse des crédits de nombreuses politiques. Réductions d'effectifs : -16000 postes à l'Education nationale, -8250 à la Défense et -3127 au budget. **Au total, 31628 postes supprimés en 2011.**

Dans le cadre du soi-disant transfert des compétences des groupements régionaux de santé publique aux ARS, des associations de lutte contre le sida ou encore le mouvement du planning familial voient leurs subventions brusquement baisser. **Leur action de proximité, si essentielle dans la chaîne de santé, sera inévi-**

tablement restreinte.

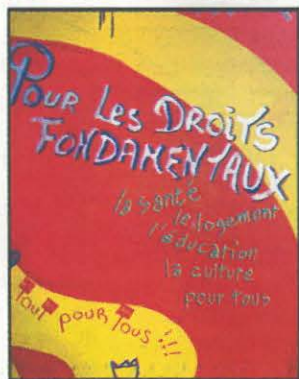
Le secrétariat d'Etat au sport, à coup de démantèlement de ses services, risque de devenir une commission du Sport du haut niveau. **Qui sera, alors en charge du service public du sport ?**

■ Les caisses sont vides ?

Et pourtant, en ce qui concerne la défense, les budgets se suivent et se ressemblent. La course aux armements continue : 16 milliards d'euros seront consacrés aux équipements en 2011, puis 16,8 milliards en 2012 et 17,4 milliards en 2013. La caractéristique principale de ce budget est de préparer les guerres de demain par le sacrifice des hommes au profit des équipements sophistiqués et meurtriers. L'arme nucléaire y a encore une fois la part belle.

■ L'idée de justice sociale mise à mal.

Le gouvernement poursuit son œuvre de remise en cause des droits sociaux pour dédouaner le monde de la finance de sa contribution nationale. Il fait payer toujours plus les malades et les plus faibles notamment en diminuant le remboursement de médicaments et d'actes pratiqués à l'hôpital, en augmentant le seuil d'application du forfait hospitalier de 91 à 120



euros, en ne prenant plus en charge à 100% certaines affections de longue durée. Alors que le système de l'Aide Médicale d'Etat (AME) est strictement encadré et contrôlé, l'Etat véhicule l'idée d'abus et durcit les conditions d'accès pour les sans papiers.

■ Pas touche au bouclier fiscal, mais...

On n'hésite pas à taxer les loyers perçus par les HLM. On supprime les cotisations patronales des aides à domicile des publics les plus fragiles. On aligne la date d'effet pour le versement des minimas sociaux, **ce qui fait perdre 3 mois d'APL.** On s'attaque aux jeunes pacsés ou aux divorcés...



■ Il faut tout remettre à plat.

Au total, **les niches fiscales et sociales représentent 172 milliards**, soit l'équivalent du déficit budgétaire augmenté du déficit du régime général de la sécurité sociale. Les grands groupes en sont les grands bénéficiaires, aux côtés des grandes entreprises de la distribution, championnes du temps partiel imposé, par exemple. **Les exonérations des cotisations sociales des entreprises s'élèvent quant à elles à 30 milliards d'euros.**

Le social au cœur.

PRENONS NOTE...

Sale temps pour les femmes

L'obtention du droit à l'IVG a été le fruit d'une longue bataille des femmes pour leurs libertés fondamentales. Pouvoir disposer de son corps permet de faire ses propres choix de vie ; c'est un pas vers l'autonomie, c'est permettre aux femmes d'exister autrement qu'en tant que mères. Or, si de 1975 (loi Veil) à 2001 (loi Aubry) le droit à disposer de son corps n'a fait que progresser grâce aux luttes menées par les femmes, on doit constater que neuf ans plus tard rien n'est acquis ! La loi de 2001 n'a jamais été appliquée dans son intégralité, aujourd'hui la loi HPST s'attaque de fait à l'hôpital public et la loi de financement de la santé a mené à la fermeture de centres pratiquant les IVG. N'attendons pas le retour des faiseuses « d'anges » et leurs aiguilles à tricoter pour réagir

Sécurité sociale : qui fraude ?

Souvenez-vous, début 2008, Eric Woerth avait déclaré la guerre à la fraude sociale : « A un moment où beaucoup de français souffrent des effets de la crise, il est insupportable que certains abusent de notre système protection sociale ». De fait, la détection de la fraude s'est améliorée et les premiers éléments de bilan sont un peu passés inaperçus durant l'été dernier. **Alors, qui sont les plus gros fraudeurs ?** Surprise : ce ne sont pas les (salués de) pauvres, mais les entreprises ! L'Urssaf a contrôlé en 2009 20% des sociétés de plus de 200 salariés et 10% des autres. **63% ont fait l'objet de redressement** pour fraudes fiscales ou erreurs dans leurs déclarations ! Du côté des particuliers, le rapport de la CNAF d'avril 2010 recensait 200 000 fraudeurs soit 2,15% des allocataires.

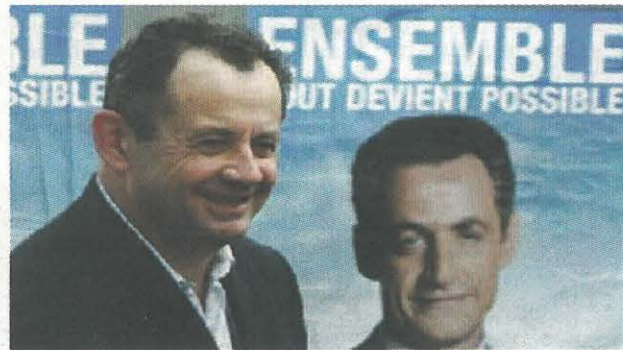
Les plus pauvres paieront !

Les députés ont voté le 2 novembre une série d'amendements au projet de loi des finances pour 2011 qui limitent l'aide médicale d'Etat (AME). Ses bénéficiaires majeurs devront payer un timbre fiscal de trente euros par an avec une diminution du "panier de soins" à des actes dont le service médical rendu est jugé moyen ou important. Des organisations de médecins ont déploré cette restriction de l'accès à l'AME. Elle va condamner de nombreux malades à rester sans soins" dénoncent le syndicat de la médecine général et le comité des médecins généralistes pour l'accès aux soins, qui la jugent aussi "contre-productive en termes de santé publique, tant d'un point de vue médical qu'économique".

Il faut payer le Grenelle !

Prié de dire si la facture d'électricité augmenterait de 3% en janvier, le ministre du Budget l'UMP Baroin, a répondu sur Europe 1 : « C'est une déclinaison du Grenelle de l'environnement [...] Donc c'est confirmé ». Le gouvernement a donné son aval à un amendement au projet de budget qui prévoit une hausse de la contribution au service public de l'électricité, payée par les consommateurs, pour financer notamment l'essor de l'électricité solaire. Si le gouvernement ne bloque pas cette hausse avant le 31 décembre, comme elle pourra atteindre 3 euros par mégawatt-heure, soit une augmentation de l'ordre de 3% pour les particuliers. La dernière hausse des tarifs réglementés de l'électricité en France, de 3,4% en moyenne, date du 15 août. **Domage que les salaires n'augmentent pas autant !**

Réforme des retraites : une affaire de famille ?



Malakoff Médéric existe depuis 2008 et est devenu le premier groupe privé investi dans la protection sociale et tout particulièrement dans les assurances complémentaires (retraites et autres) en France. Son chiffre d'affaires s'élève à 3 milliards d'euros.

Il est dirigé par **Guillaume Sarkozy**, frère du Président de la République et ancien dirigeant du Medef. Les réformes des retraites qui se succèdent depuis 1993 lui ont fait percevoir qu'un énorme marché allait être à conquérir.

La réforme Sarkozy-Woerth ouvre plus grandes encore les portes à des retraites complémentaires par capitalisation (art. 32 de la loi).

Malakoff Médéric a procédé à des études qui font apparaître que **le pouvoir d'achat des retraités pourrait diminuer, en quelques années, de 8%**, la différence ne cessant de s'accroître entre le montant des pensions et le niveau des salaires antérieurs lorsque le salarié était en activité.

Cette situation poussera ce dernier à chercher des revenus complémentaires et à cotiser en vue d'une retraite complémentaire par capitalisation. Guillaume Sarkozy estime **entre 40 à 110 milliards d'euros** le montant des sommes à engager. Il table sur la mise en cause progressive de la retraite par répartition au profit de la capitalisation.

C'est ainsi qu'il a conclu un accord avec la Caisse des dépôts et consignations, le bras armé financier de l'Etat, ainsi qu'avec sa filiale, la caisse nationale de prévoyance (CNP) dirigée par François Perol, l'ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée, pour constituer **une entreprise qui verra le jour le 1er janvier 2011, intitulé Sevriena destinée à capter ce marché juteux.**

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'aval de l'Elysée. Voilà qui éclaire les **raisons profondes de la réforme des retraites** : démolir pas à pas le système par répartition au profit d'une capitalisation qui garantira un magot juteux pour les assurances !

A qui profitent les hausses du tabac ?

Trompettes et tapis rouge dans le milieu boursier pour accueillir les résultats du groupe anglo-saxon Imperial Tobacco. En hausse de 6%, le chiffre d'affaire atteint 32,4 milliards d'euros et ce malgré une baisse des volumes d'un peu moins de 3%. Le bénéfice de 1,73 milliards d'euros est en légère progression de...126% ! **Les actionnaires verront leurs dividendes augmenter de 15%.** Imperial Tobacco est sur le podium des plus fortes hausses de chiffre d'affaires des 50 champions mondiaux de la grande consommation. N'est il pas plaisant en cette période de crise de voir que certain secteur industriel se porte à merveille tout au moins en terme financier ? Le marché français du tabac est très rentable et les hausses successives des prix des cigarettes garantissent aux fabricants et à l'Etat des rentrées financières conséquentes sur le dos des consommateurs. Le groupe reconnaît les effets bénéfiques de la crise et de l'accroissement du nombre de chômeurs sur les ventes de cigarettes.

Le discours de santé public de l'Etat sonne faux avec une prévision de 400 millions d'euros supplémentaires en 2011 de ren-

trées fiscales suite à la hausse des prix de ce jour (10 milliards en 2010). Alison Cooper, directrice générale d'Imperial, a souligné les « excellentes performances » de Gaïloise Blonde et la volonté du groupe d'investir en priorité en Europe de l'Est, Afrique, Moyen Orient et Asie, poursuivant le désinvestissement en France depuis l'acquisition d'Altadis en 2008. Après avoir anéanti plus d'un milliard d'emplois avec la bénédiction de l'Etat, Imperial continue de saborder l'industrie tabacole en France avec la **suppression de 50 postes de travail à Nantes !**

En plus d'être une question d'emplois, compte tenu de la spécificité du produit il y a aussi un enjeu de santé publique. En effet la délocalisation des processus de recherche et développement et de la fabrication dans des pays à moindre coûts menace la qualité et le contrôle des produits. On ne peut que constater l'ambiguïté de la relation de l'Etat avec les fabricants de tabac et comprendre pourquoi il a refusé le projet de parlementaires de **taxer la progression du chiffre d'affaire** de ces derniers pour financer la sécu tout en laissant partir l'outil de production à l'étranger.

Défendons l'Ecole de la République !

Syndicats d'enseignants et parents d'élèves se mobilisent contre la réforme de la formation des enseignants et le départ des remplaçants titulaires, remplacés par des professeurs stagiaires. Les conditions dans lesquelles ces derniers prennent leur poste sont d'ailleurs inquiétantes. Non préparés, non tutorés, ils apprennent en dernière minute leur affectation exacte. En supprimant l'année de formation à l'IUFM et en affectant les lauréats en pleine responsabilité, sur des emplois de titulaires, le gouvernement économise des milliers de postes : **le gain est estimé à environ 6000 postes à temps**

plein. C'est une nouvelle étape franchie dans le démantèlement du service public d'Education. Au delà de la remise en cause de la qualité de la formation dont les stagiaires sont les premiers à faire les frais, c'est toute l'institution scolaire qui est victime de cette réforme avec le renvoi des personnels effectuant un remplacement dans une classe pour y placer des stagiaires. C'est un **mépris pour le travail des enseignants remplaçants** qui se sont investis dans leur classe, ont mis en place des projets, se sont impliqués dans l'équipe, et ont noué des relations avec les familles. C'est une rupture pour les



élèves qui vont devoir s'adapter à un nouvel enseignant. Ainsi, les Enseignants étaient en manifestation devant l'inspection académique de

Nantes le 10 novembre, soutenus par les parents d'élèves qui occupent plusieurs écoles du 44, notamment à Rezé.

Evènements, culture, idées.

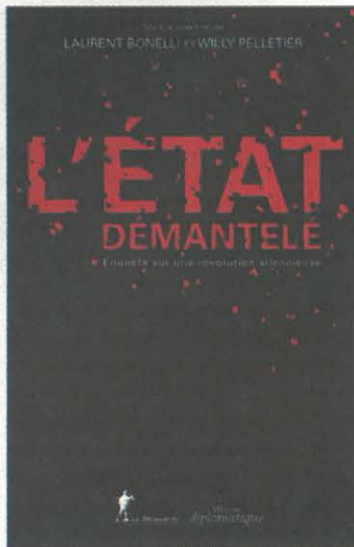
L'Etat démantelé

Enquête sur une révolution silencieuse

Les auteurs de ce gros ouvrage collectif se proposent de décrypter « les "mille" démantèlements de l'Etat » en cours depuis plus d'une dizaine d'années en France. Une déferlante qui brouille toute vision d'ensemble et provoque désarroi de syndicalistes, d'intellectuels, d'élus et de citoyens qui sont impactés. Car ces « réformes se succèdent apparemment en ordre dispersé ; la technicité les rend opaques ; leurs effets ne sont perçus qu'après coup, lorsque les décrets d'application passés, arrivent leur mise en pratique et les transformations qu'elles provoquent ». Cet ouvrage se propose donc de dissiper le brouillard en rassemblant quantité d'informations dispersées, pour un travail collectif dont il se veut l'ébauche. D'où son titre d'"enquête sur une révolution silencieuse". Car « parler de démantèlement de l'Etat revient à décrire les mille processus par lesquels des domaines complets d'activité, historiquement soustraites aux logiques marchandes, sont progressivement reversées dans le jeu concurrentiel du marché (...) L'Etat est en cours de démantèlement lorsque pierre à pierre, les protections qui entouraient les missions de "service public" sont démon-

tées ». Un "nouveau management" public, d'abord initié en Grande-Bretagne, s'exprime de manière encore plus radicale en France, à travers la dite "révision générale des politiques publiques" (RGPP) lancée le 20 juin 2007, aussitôt après l'élection de Sarkozy. En six mois, elle entraîne une centaine de mesures de fusions, regroupements et suppressions de services d'Etat. Cette compression s'accompagne de transferts d'activités publiques vers le privé. Les "partenariats public-privé" fleurissent dans la culture, l'école sous-traite une partie de ses missions et l'armée une partie de sa logistique. Des pans entiers sont soumis à la privatisation, comme La Poste ou France Telecom. Ce "retrait de l'Etat" passe également par un transfert de charges vers les collectivités locales. L'acte II de la décentralisation, impulsé en 2002 par J-P Raffarin, déconcentre des compétences nouvelles : transport, formation professionnelle, gestion des locaux et des personnels techniques (TOS) des établissements secondaires, action sociale. Mais sans que les moyens alloués par l'Etat ne couvrent ces missions. Derrière ce mouve-

ment multiforme de rétrécissement du périmètre de l'action de l'Etat, se cache -ce qui est encore moins bien perçu- ce que les auteurs qualifient de



"caporalisation de l'action publique", un raccourcissement des "chaînes de commandement" observable dans tous les secteurs. Par exemple, à la tête des nouvelles Agences régionales de santé sont placés de véritables "préfets sanitaires", nommés en Conseil des ministres, comme C. Evin en Ile de France. C'est aussi le cas dans l'enseignement supérieur et la Justice. Au nom de la performance érigée en nouveau fétiche de l'action publique, « ce double mouvement de réforme des services et des entreprises publics - compression, privatisations, délégation et transfert des compétences

d'une part, et renforcement du contrôle de l'autre - affecte à un titre ou un autre l'ensemble des services publics ».

Au final, les auteurs résument ainsi leur chronique du démantèlement en cours des services de l'Etat : « L'école, mais aussi la santé. La police, mais aussi l'organisation du travail. La distribution du courrier, mais aussi la promotion des activités culturelles. Les plus établies : l'agriculture, mais aussi les plus récentes : la culture. Les activités réputées régaliennes, mais aussi les activités qui permettent à l'individu d'exister dans nos sociétés ; l'enseignement qui développe et atteste ses compétences ; l'emploi qui aide à garantir ses performances. Toutes les activités, en somme, qui s'honorent, à un titre ou à un autre, du nom et des devoirs de "service public" ». Un tableau saisissant, riche, au fil de ses chapitres, de nombreuses analyses et contributions fouillées et précises. Mais avec, également, un fort potentiel de réaction, comme le mouvement sur les retraites semble bien en avoir fait la démonstration.

L. Bonelli et W. Pelletier, « L'Etat démantelé », Ed. La Découverte/Monde Diplo, 2010, 324 p., 20 €.

LIRE

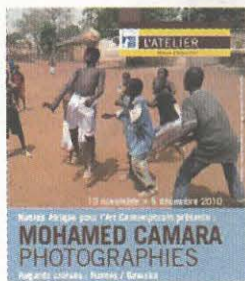
François Mitterrand et la guerre d'Algérie

Le principal mérite de l'ouvrage du journaliste François Malve et de l'historien bien connu Benjamin Stora est plus dans sa vocation synthétique et diverses confirmations que dans des révélations fracassantes. Lorsqu'éclate ce conflit, François Mitterrand est ministre de l'Intérieur et, de ce fait, en charge de la sécurité des « trois départements » d'Algérie. C'est à ce titre qu'il prononce, en même temps d'ailleurs que bien d'autres, la phrase définitive : « L'Algérie, c'est la France. » Les auteurs soulignent que cette formule n'est en aucun cas une concession à un consensus mou, mais qu'elle reflète alors la pensée profonde du ministre. Mitterrand n'entreprend pas, c'est le moins que l'on puisse écrire, la répression à contrecœur, même s'il insiste par ailleurs sur les réformes sociales nécessaires. Début 1956, Guy Mollet, qui dirige le nouveau gouvernement de Front républicain, confie à Mitterrand la direction de la justice. C'est ce gouvernement qui va assumer la terrible responsabilité de reprendre les exécutions capitales, toutes par la guillotine, en Algérie même, puis en métropole. La Constitution voulait que les exécutions capitales fussent soumises à l'approbation du Conseil supérieur de la magistrature, présidé par René Coty, président de la République, mais dont la direction de fait revenait au garde des Sceaux. Or François Mitterrand va mettre, dans 80% des cas examinés (8 favorables à la grâce sur 45 examinés durant son ministère) son autorité en faveur de l'application de la peine de mort. Et « il n'y avait pas dans ses propos le moindre doute, la moindre inquiétude, la moindre hésitation ». Pourquoi cette exceptionnelle sévérité ? Le ministre, s'estimant en guerre avec le terrorisme, ne voulait laisser aucune équivoque sur sa volonté de répondre par une même terreur. Seconde explication : considéré comme un homme politique d'avenir, il ne voulait pas mettre en danger cet avenir possible. Cela porte un nom, que les auteurs utilisent : « cynisme ».

Alain Ruscio, historien, dans l'Humanité du 27 octobre 2010 (Extraits). F. Malve et B. Stora, « François Mitterrand et la guerre d'Algérie », Ed. Calmann-Lévy, 2010, 304 p., 18 €.



VOIR...



Mohamed Camara Regards croisés Nantes - Bamako

Mohamed Camara, photographe malien né en 1983 à Bamako aime raconter des histoires, instants arrêtés, images d'intimité régies par

la lumière, jeu de pénombre, de rideaux, de poches d'eau.

Un univers d'humour, de mélancolie, de kitsch entre douceur intérieure et brûlure du soleil africain. Cette exposition, proposée par Nantes Afrique pour l'Art Contemporain, regroupe trois séries : "Chambres Maliennes", "Certains matins", "Les maliens de Paris" et une commande spéciale faite à Mohamed Camara : un regard croisé Nantes/Bamako.

Jusqu'au dimanche 5 décembre 2010

Du mardi au samedi de 13h à 19h et le dimanche de 10h à 15h

A L'Atelier 1, rue de Chateaubriand.

Entrée libre, renseignements: 02 40 41 90 00.

MÉDIAS

Trop de pouvoir ?

Personne ne semble en douter : l'influence des médias serait écrasante. Doit-on partager les mêmes certitudes. Selon son auteur, cet essai est animé par une double ambition. « Puisque le pouvoir des médias continue de susciter d'aussi fortes convictions, tenter de découvrir dans l'histoire des idées, les principaux jalons qui les expliqueraient, les confirmeraient ou les infirmeraient. Et puisque le débat n'est pas clos, nourrir un espoir raisonnable de voir le foisonnement

même des idées instiller dans les esprits un scepticisme salubre ». Partant de la relation entre les journaux et l'opinion publique, le parcours conduit à la relation entre les gens et les messages médiatiques. Si la conviction d'un pouvoir puissant des médias est d'abord héritée des périodes de propagande et forgée par les théoriciens

critiques de l'Ecole de Francfort, elle est ensuite ébranlée par des recherches empiriques de terrain qui ne montrent de l'influence des médias que des effets limités sur les changements sociaux. Plus récemment, une critique idéologique refait désormais surface. Ses recherches reconduisent à lire dans les contenus des médias,

une entreprise innovée de persuasion sur des publics désormais diversifiés. Cet essai, visant à lézarder quelques certitudes, atteint son but en contribuant à établir un "paradigme des effets incertains" renouvelé. Les phénomènes d'aujourd'hui, amplement décryptés, s'ils agissent effectivement sur la communication politique, ne suffisent donc pas à confirmer un "pouvoir des médias" sans limite. Ainsi, « les gens n'ont pas dit leur dernier mot » conclut l'auteur.

D. Cornu, "Les médias ont-ils trop de pouvoir ?", Ed. Seuil, 2010, 140 p., 14 €.



près de vous

Réforme territoriale

Des élus ligériens devant l'assemblée nationale.

Marc Justy et Françoise Lastenet membres du conseil national de l'ANECR et du bureau de l'ADECR 44 ont le 3 novembre dernier avec des élus communistes et républicains venus de toute la France, manifester à proximité de l'assemblée nationale pour demander le retrait du projet de loi sur la réforme territoriale.

Les Sorinières

Haro contre la réforme des retraites.



Où qu'ils siègent les élus communistes sont engagés contre la réforme des retraites. C'est notamment le cas aux Sorinières où Alain Pointeau a dénoncé cette réforme : « La part des salaires dans la valeur ajoutée a chuté de 9,3 points entre 1983 et 2006, sur la même période la part des dividendes passait de 3,2 à 8,5 points ». Pour l'élu, cela « exige la désintoxication de l'économie » à laquelle concourt le projet de loi déposé par les parlementaires communistes, une désintoxication qui en remettant les choses à l'endroit permettrait de financer une retraite plus juste. « La question des retraites comme de la protection sociale relève d'un choix politique, soit on sert les amis du Fouquet's et de la finance, soit le peuple! » Pour l'élu communiste le choix est fait...

Région

Les élus de droite ont leur association.

Depuis le 3 novembre dernier les élus de droite des conseils régionaux ont leur association : L'association des élus régionaux de France (AERF).

Le très progressiste Frank LOUVRIER siégeant à la région des Pays de la Loire et fils spirituel de Sarkozy déclarait à nos confrères de Presse-Océan : « Nous ne voulons pas d'une France à deux vitesses où l'état s'imposerait des restrictions d'effectifs alors que les régions augmenteraient les leurs ». Que l'aimable Frank LOUVRIER se rassure, à la vitesse où les collectivités locales et les régions notamment, perdent en dotation d'Etat elles pourraient bien, sans la vigilance d'élus de gauche, en arriver au même point que l'Etat !!!

L'invité

■ Sauver la poste en Brière !

A l'occasion d'une conférence de presse commune, Véronique Mahé, conseillère régionale, Roger David, conseiller général du canton de Montoir, Hubert Delahaie, président du groupe communiste à la CARENE, Alain Chazal, premier adjoint à Donges et Raymond Le Daheron, adjoint au maire de Trignac ont fait valoir leurs préoccupations quant aux restructurations du service public postal.

« La Poste occupe une place essentielle dans la vie des citoyens, des entreprises et des collectivités territoriales. C'est particulièrement vrai dans nos communes rurales. Le service public postal contribue efficacement à l'aménagement du territoire, à la cohésion sociale, au développement de l'activité économique, donc au maintien et à la création de l'emploi, au combat contre les inégalités sociales et territoriales. Il continue de le faire, en ce début de 21^{ème} siècle, dans un contexte très dégradé : les fermetures de bureaux, les réductions des périodes d'ouverture des guichets se multiplient. Sur notre département, en 3 ans, ce sont plus de 150 heures de présence au guichet qui ont été supprimées. Le groupe n'a qu'une obsession : **gagner à tous prix des points de productivité**. Pour y arriver, il a une solution et une seule : trouver tous les moyens de faire baisser la masse salariale. Selon la CGT, du 30 juin 2009 au 30 juin 2010, 8500 emplois de fonctionnaires et 1296 emplois de droit privé ont été supprimés. C'est à peine si 1 départ sur 5 est remplacé...

Désormais société anonyme, La Poste s'apprête à ouvrir son capital à la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Depuis 1981, l'histoire nous l'a malheureusement montré : même si les actionnaires sont publics, ils recherchent, avant tout, un retour sur investissement. Depuis 30 ans, **il n'est pas un exemple d'établissement public transformé en société anonyme qui n'ait conduit à la disparition de missions publiques**. La rigueur et les restructurations, nous les subissons déjà... Si Missillac a conservé un bureau de plein exercice c'est à la lutte acharnée de son collectif de défense des services publics et aux nombreuses mobilisations des habitants qu'elle le doit. A Saint-Joachim, le bureau est désormais fermé le mercredi après midi et si la commune a conservé son centre de tri (qui devait être transféré sur Montoir), c'est, là aussi, à la mobilisation et aux nombreuses pétitions des Briérons qu'elle le doit. A Crossac, à Sainte Reine... où les municipalités n'ont pas mené d'actions, il n'y a plus que des agences postales payées par les contribuables locaux. A Saint Malo de Guersac, Roger David, Conseiller général, a sollicité un rendez-vous auprès de la direction régionale. La rencontre a permis d'entendre les arguments d'une direction, uniquement préoccupée de la rentabilité du bureau. A Trignac (moins 3 heures 20), à Donges (moins 7 heures), les personnels sont confrontés aux réductions d'effectifs. Craignant la mobilisation des habitants, La Poste a changé de tactique : Elle ne réduit plus l'amplitude des heures d'ouverture au public mais elle supprime des heures au personnel. Résultat, là où il y avait deux guichets d'ouvert, comme à Montoir, à certains moments, il n'y en a plus. Pour les usagers, pour le personnel, le point de rupture est atteint ! Dans les faits, **la présence postale n'est plus assurée sur l'ensemble du territoire de la Brière**. Les communistes, leurs élus sont de tous ces combats. Nous allons continuer, nous allons même leur donner davantage d'ampleur car **garder sa poste, la développer, la moderniser c'est vital pour une commune, pour un territoire**. C'est aussi important que de garder son école, son hôpital, sa gare... »



L'activité

■ Rezé

« les collectivités ont le devoir de proposer une offre culturelle de résistance »

La municipalité de Rezé va mettre en place un Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) dont le but est de valoriser les vestiges archéologiques, mais aussi l'architecture contemporaine et les mémoires sociales de la ville. Ce nouvel espace culturel sera érigé sur le site archéologique de Saint-Lupien.

Un outil dans lequel s'inscrivent pleinement les élus communistes : « il est important que notre ville porte des projets culturels innovants » a apprécié Annie Fretin lors du dernier conseil municipal. La culture, poursuit-elle, « permet de résister individuellement et collectivement à la crise, à chacun de mieux appréhender le monde qui l'entoure »

Dans le contexte actuel, poursuit l'élue, « les collectivités doivent lutter contre la fragilisation sociale, la fragmentation de la société et l'exclusion de certaines parties de la population ». Dans ce cadre, ajoute-t-elle, « **les collectivités ont le devoir de promouvoir et de proposer une offre culturelle de résistance** ». Une tâche que relève la municipalité grâce à une offre dynamique de spectacles vivants et l'ouverture sur les patrimoines de la ville.

■ Nantes Métropole

La politique de déplacement pour les 20 prochaines années

Nantes Métropole vient d'arrêter son Projet de Déplacement Urbain (PDU) pour les 5 années à venir ainsi que les perspectives jusqu'en 2030.

Parmi les actions de ce nouveau PDU, l'étude d'un **nouveau franchissement de la Loire** à l'ouest de l'agglomération et à l'intérieur du périphérique, la poursuite du **développement de l'offre de transport en commun** par la création de ligne de bus rapides (chronobus), la complémentarité des modes de transport ou encore le renforcement des fréquences sur certaines lignes.

Un nouveau PDU dont les élus communistes soutiennent les objectifs mais dont ils apprécieraient que certains dossiers comme celui des navettes fluviales ou encore la desserte de « certains quartiers où des inégalités de traitement sont encore criantes » soient étudiés.

Ils notent aussi le contexte budgétaire difficile dans lequel s'inscrit ce PDU. Un contexte qui « pèse sur les choix tarifaires et d'investissement ». Les élus communistes, ajoutent-ils, « **ont toujours considérés qu'il était juste que les entreprises participent à l'investissement des transports collectifs** ». C'est pourquoi il pensent indispensable l'augmentation du versement transport aujourd'hui plafonné.

■ SILENE

Ponction sur le logement social et augmentation des loyers

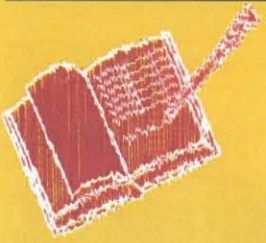
Même si le mode de prélèvement des 340 millions d'euros dans les caisses des organismes HLM doit changer, il n'en demeure pas moins que cette mesure — qui dans le cadre du projet de loi de finance de 2011 devrait être adopté par le sénat le 25 novembre prochain — reste inacceptable.

Pour Alain MANARA, Membre du Conseil d'administration de la SILENE cette disposition correspondrait à « environ 240 € par locataire SILENE et ce pour 3 ans », concrètement, poursuit-il, « c'est l'équivalent de 200 logements nouveaux qui risquent de ne pas être construits ».

Comme il le remarque justement, « **lorsque le gouvernement s'occupe du logement social, c'est uniquement pour en saper les fondements, rogner le droit des locataires et favoriser sa vente à la découpe; bref en organiser sa mise à mort !** » ; des politiques qui ont pour conséquence de privilégier le logement privé au détriment du logement social.

C'est sur les bases de cette nouvelle ponction sur les organismes HLM qu'Alain MANARA a décidé de ne pas voter l'augmentation de loyers proposé en conseil d'administration. « Les années précédentes j'ai voté les augmentations de loyer car elles avaient pour objectif d'entretenir le patrimoine, de construire des logements neufs de qualité et de louer à des prix abordables », cette fois il semble que l'Etat veuille trouver de l'argent sur le dos des locataires.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN



St Nazaire

Mercredi 17 novembre :
Assemblée générale de la section à 18H00, salle du jardin des plantes.

Basse Loire

Mercredi 17 novembre : Réunion du comité local à 18H00 à Couëron.

3 rivières

Vendredi 19 novembre :
Assemblée générale de la section à Blain.

Journée de mobilisation

Mardi 23 novembre :
Journée nationale intersyndicale de mobilisation contre la réforme des retraites.

Journée de mobilisation

26 27 28 novembre :
Week end de formation à Préfailles.

■ Formation pour animateurs et nouveaux adhérents

La Fédération du Parti communiste français organise un **week-end de formation en direction des animateurs de la vie du parti et des nouveaux adhérent(e)s**. Cette initiative aura lieu les 26 27 et 28 novembre au centre de vacances « Le Soleil de Jade » à Préfailles.

Cette formation se déroulera en 2 temps distincts et sera animée par des intervenants expérimentés : Un premier temps sera réservé à la formation des animateurs du PCF pour leur permettre de **mieux comprendre et identifier les différentes missions et fonctions de leur responsabilité militante**. Un deuxième temps sera consacré aux nouveaux adhérent(e)s et aura pour objectif d'**apporter à ces nouveaux militant(e)s plus d'éléments historiques et politiques pour une meilleure connaissance du PCF, de ses idées, de son histoire, de ses combats et de ses perspectives pour l'avenir**. Ce week end de formation sera utile à l'organisation, à la réflexion et à l'argumentation des communistes dans leur activité militante quotidienne. Les repas et les hébergements sont pris en charge.

PROGRAMME

Vendredi 26 novembre :
16H00 : Accueil des stagiaires animateurs du parti et début de la formation « aide à la fonction de dirigeant(e) ».

Samedi 27 novembre :
8H30-15H00 : Suite de la formation « aide à la fonction de dirigeant(e) »

15H30 : Accueil des nouveaux adhérent(e)s
16H00 : Communisme et PCF, histoire et débats contemporains

Dimanche 28 novembre :
8H30 : Fondamentaux, économie et pensée marxiste
10H30 : Politique de rassemblement et décisions du 35ème congrès

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Fédération du PCF au 02 40 35 03 00.

■ Hommage à Jean Ferrat

PCF
Section Loire et Sèvre

HOMMAGE A JEAN FERRAT

Samedi 11 décembre 2010 - 19h00
VALLET - salle de l'amicale laïque
Salle de l'Amicale Laïque (les Dorices) - Route d'Ancenis - Près du stade des Dorices

La section Loire et Sèvre du PCF organise une soirée hommage à Jean Ferrat autour d'un **repas musical où 2 interprètes, musiciens de l'opéra de Nantes et du conservatoire des Pays de la Loire, chanteront et joueront au piano les plus belles chansons de l'artiste récemment disparu**. Les réservations pour ce spectacle de qualité sont ouvertes jusqu'au 30 novembre. Le prix d'entrée à la soirée est de 20 euros avec un tarif réduit pour les étudiants et privés d'emploi fixé à 15 euros. La soirée comprend un apéritif et un buffet. Pour réserver votre participation vous pouvez contacter Georges Leray au 06 82 06 26 80.

« Nouvelles de Loire Atlantique »

Directeur de la Publication : Jérôme TURMEAU
Commission paritaire : N° 0310 I 86504
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition : SEM Locminé
Responsable de la rédaction : Jérôme TURMEAU
NLA 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes
Tél : 02 40 35 03 00 - Fax : 02 40 48 56 36
e-mail : redac.nla@orange.fr

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Marie-Annick BENÂTRE
Yannick CHENEAU
Pedro MAIA
Jean-Yves MARTIN
Yann VINCE
Mireille PERNOT



Vite lu...

■ La revue du projet

Le 2^{ème} numéro de la revue du projet est paru. Cet outil militant a pour ce mois de novembre comme thème de dossier : « les services publics ». Ce numéro est disponible sur le site internet national du PCF mais peut être demandé en exemplaire papier auprès de la fédération.



Les jeunes communistes de Loire-Atlantique participeront au festival mondial de la jeunesse qui se déroulera du 13 au 21 décembre en Afrique du sud. Ce festival est un rendez-vous incontournable de la jeunesse progressiste mondiale, **il contribue à tisser et renforcer les liens entre des jeunes venus du monde entier pour échanger, débattre, partager des idées et des expériences de luttes**. Dans un contexte de crise mondiale du capitalisme, où les jeunes sont parmi les premières victimes des choix et des directives politiques de nombreux gouvernements et institutions internationales, il est important que la jeunesse du monde se retrouve pour dire non aux injustices, aux inégalités, à l'exploitation et à la guerre. **Pour pouvoir participer au festival mondial de la jeunesse, les jeunes communistes de Loire-Atlantique ont besoins de vous ! Ils font appel à votre solidarité pour aider à financer leur initiative. D'avance, ils vous en remercient.** Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter au 06 16 24 71 54.

JE SOUTIENS LES JEUNES COMMUNISTES ET LE FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE !

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : E MAIL :

Je verse.....euros pour soutenir les jeunes communistes de Loire-Atlantique et leur participation au festival mondial de la jeunesse en Afrique du Sud.

Espèces

chèque (à l'ordre de la JC 44)

A renvoyer à Jeunes communistes de Loire-Atlantique, 41 rue des Olivettes 44000 NANTES